

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes ;
Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Présidents et membres des jurys de la licence Mathématiques parcours Informatique, les enseignants ci-dessous :

L1 :

- Mickael FLORENTIN, président,
- Fabrice BARDIN,
- Benjamin LLEDOS
- Jean TRIBOULET
- Gilles MICHEL

L2 :

- Omar ANZA HAFSA, président,
- Charles CONDEVAUX,
- Mickael FLORENTIN,
- Fabricio PEREIRA
- Gilles MICHEL

L3 :

- Charles Edouard LEROUX, président,
- Fabrice BARDIN,
- Omar ANZA HAFSA,
- Jean-Philippe MANDALLENA
- Cédric FARRERO

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 28/10/2024

Le président de l'université de Nîmes
Benoît Roig